



Gemeinde Murten Bereich Soziales

Rathausgasse 17 • Postfach 326 •
3280 Murten
☎ 026 672 61 11 • 📠 026 672 62 19



Enquête sur les besoins en place d'accueil extrafamilial - Evaluation des besoins dans les communes de Morat et Buchillon

Rapport d'évaluation

1 Contexte

La loi cantonale du 9 juin 2011 sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (LStE) oblige les communes ou associations de communes à évaluer tous les quatre ans le besoin en structures d'accueil extrafamilial (art. 6 LStE). Il s'agit d'estimer le nombre et le type de places d'accueil nécessaires pour couvrir les besoins. Les communes qui n'ont pas évalué les besoins auparavant doivent le faire durant la première année d'application de la loi (art. 19 LStE), soit jusqu'en octobre 2012.

2 Procédure

En avril 2012, tous les ménages des communes de Morat et Buchillon comptant au moins 1 enfant de 12 ans ou moins ont reçu un questionnaire de recensement des besoins. Ces questionnaires étaient numérotés et en juin 2012, un rappel a été adressé aux ménages qui n'avaient pas encore répondu. L'anonymisation du traitement des résultats était garantie aux participants.

3 Remarques préliminaires

Le questionnaire a été envoyé à 533 ménages de Morat et Buchillon. 309 ménages y ont répondu et l'ont retourné à la commune, ce qui donne un taux de participation de 58,3 %. Les résultats se réfèrent aux indications données par ces 58,3 %. Il est possible que les ménages qui ont participé à l'enquête sont pour la plupart directement concernés par la question de l'accueil extrafamilial, soit qu'ils aient déjà recours à une telle structure, soit qu'ils le souhaitent ou soient sensibilisés à ce sujet pour une autre raison. Aucune conclusion ne peut être tirée concernant les besoins des ménages qui n'ont pas répondu à l'enquête.

4 Résultats

Structure des ménages

Dans 86,7 % des ménages qui ont participé à l'enquête, les parents sont en couple, dans 12,3 % il s'agit de familles monoparentales et dans 1 % d'une autre forme de vie. Dans 67,7 % des cas, les deux parents ou les deux partenaires exercent une activité lucrative. Leur taux de travail cumulé se situe dans la plupart des cas dans une fourchette de 120 à 149 %. 26 ménages indiquent un taux de travail cumulé compris entre 170 et 200 %. Parmi les familles monoparentales (1 parent sans nouveau/nouvelle partenaire), 18 personnes ont indiqué un taux de travail entre 70 et 100 %. Avant tout les hommes ont des horaires de travail réguliers ; 127 hommes et femmes ont des horaires irréguliers.

Selon les indications données, les ménages qui ont participé à l'enquête réunissent 159 enfants de 0 à 4 ans et 326 enfants de 4 à 12 ans.

Accueil préscolaire

71 enfants âgés de 0 à 4 ans bénéficient d'un accueil extrafamilial, pour moitié environ auprès d'une maman de jour et pour l'autre moitié dans une crèche. Le jour où les structures d'accueil sont le moins sollicitées est le lundi, celui où elles le sont le plus est le mardi. 65 ménages sont satisfaits de la solution de garde qu'ils ont trouvée. Le motif d'insatisfaction des autres est le prix trop élevé des offres. Une autre remarque concerne le manque de souplesse des offres d'accueil actuelles.

Un besoin supplémentaire pour les enfants de ce groupe d'âge est attesté par 29 ménages. Pour les enfants de 0 à 2 ans, des places supplémentaires seraient nécessaires les mercredis et jeudis. Pour les enfants de 2 à 4 ans, ce sont en particuliers les journées du lundi et les matinées du mardi qui sont demandées. La demande totale s'élève à 70 demi-journées pour les enfants de 0 à 2 ans, et à 63 demi-journées pour les enfants de 2 à 4 ans. Les ménages qui indiquent qu'elles ont des besoins supplémentaires ont pour environ la moitié d'entre eux une préférence pour l'accueil dans une crèche. Concernant les horaires, les besoins principaux sont situés entre 7 h et 18 h ; dans neuf cas, un besoin est annoncé jusqu'à 18 h 30.

Besoins pour les enfants de 0 à 4 ans (entre parenthèse extrapolation à 100 %)

	Demi-jour d'accueil	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Enfants < 2	Matin	7 (12)	6 (10)	11 (19)	9 (15)	5 (9)
	Après-midi	8 (14)	6 (10)	11 (19)	10	6 (10)
Enfants 2-4	Matin	8 (14)	10	7 (12)	7 (12)	6 (10)
	Après-midi	5 (9)	6 (10)	5 (9)	5 (9)	4 (7)

Aux tarifs actuels, seulement la moitié des ménages inscriraient les enfants pour un accueil extrafamilial ; l'autre moitié considère que le coût est trop élevé.

Maternelles

Les ménages qui ont répondu au questionnaire regroupent au total 41 enfants fréquentant actuellement une maternelle. A la question s'ils souhaiteraient inscrire leurs enfants à un groupe de jeux, 54 ménages ont répondu oui, 98 non.

Accueil extrascolaire

Parmi les ménages qui comportent des enfants âgés de 4 à 12 ans, 76 font actuellement appel à une structure d'accueil extra-scolaire. 167 ménages n'y ont pas recours. La plupart des enfants sont accueillis par des parents de jour. Les structures d'accueil enregistrent une fréquentation maximale les mercredis après-midi. Les places en garderies sont plutôt demandées l'après-midi, en particulier les mardis après-midi. La plupart des ménages sont satisfaits de la solution qu'ils ont trouvée.

Les causes d'insatisfaction sont ici aussi le coût trop élevé et le manque de souplesse des offres existantes (besoins pour répondre à des horaires de travail irréguliers, des changements à court terme, durant les heures marginales). Quelques personnes ont également mentionné la difficulté à trouver une maman de jour ou l'existence de listes d'attente ; certaines personnes qui placent leurs enfants auprès d'une maman de jour préféreraient obtenir une place dans une structure institutionnelle.

Leur besoin est considéré comme couvert par 163 ménages. 75 autres annoncent des besoins supplémentaires, en particulier durant la pause de midi et après l'école. Contre toute attente, la demande n'est pas la plus forte le mercredi, mais bien les lundi, mardi, jeudi et vendredi, à midi en particulier. Peu de besoins ont été exprimés concernant des matinées entières durant toute la semaine ; en revanche, il existe une demande pour un accueil le vendredi après-midi.

Besoins pour les enfants de 0 à 4 ans (entre parenthèse extrapolation à 100 %)

Unité de prise en charge	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Le matin avant l'école (p.ex. de 6h45 à 8h30)**	21 (36)	21 (36)	12 (21)	14 (24)	14 (24)
Durant la pause de midi (p.ex. de 11h30 à 13h30)**	30 (51)	39 (67)	15 (26)	29 (50)	30 (51)
L'après-midi après l'école (p.ex. de 15h30 à 18h30)**	26 (45)	27 (46)	6 (10)	20 (34)	27 (46)
Lors des demi-jours de congé et des alternances					
Toute la matinée (p. ex. de 06h45 à 11h30)**	1 (2)	2 (3)	1 (2)	1 (2)	3 (5)
Toute l'après-midi (p.ex. de 13h30 à 18h00)**	8 (14)	9 (15)	7 (12)	9 (15)	10 (17)

Le nombre d'enfants pour lesquels la demande n'est pas satisfaite s'élève à 98 ; les besoins supplémentaires existent dans une mesure similaire dans tous les niveaux scolaires. L'horaire souhaité

est principalement de 7h00 à 18h30. Aux conditions tarifaires actuelles, 42 ménages inscriraient leurs enfants à l'accueil, alors que 39 en considèrent le coût trop élevé. D'autres n'inscriraient pas leurs enfants, car la solution n'offre pas suffisamment de souplesse.

Disposer d'offres d'accueil extrafamilial durant les vacances scolaires est un souhait exprimé par 66 ménages. Seuls 28 ménages indiquent qu'ils n'ont aucun besoin durant ces périodes.

Critères concernant l'accueil extrascolaire

Tous les critères mentionnés dans le questionnaire sont considérés comme importants ou très importants par les ménages consultés, sauf celui de la proximité avec le lieu de travail.

Remarques finales des participants

L'enquête suscite l'approbation des ménages consultés et plusieurs d'entre eux mentionnent qu'ils apprécient l'offre communale en matière d'accueil extrafamilial. Il n'en reste pas moins que de nombreux ménages indiquent qu'ils ont recours à des solutions privées, notamment aux grands-parents qui semblent être bien souvent sollicités.

Certains ménages jugent l'offre de la commune excellente et louent les services actuellement offerts. D'autres font néanmoins aussi état de délais d'attente ou de l'impossibilité de trouver une solution (financièrement supportable). Certains ménages indiquent ainsi qu'ils ont réduit le temps de travail ou cessé une activité lucrative.

Les personnes qui sont dépendantes d'une structure d'accueil extrafamilial sont nombreuses à souhaiter des possibilités moins chères et plus souples. Des solutions convenant aux personnes avec des horaires de travail irréguliers sont particulièrement recherchées. Des possibilités d'accueil durant les heures marginales (p. ex. jusqu'à 19 ou 20 heures) ont également été souhaitées à diverses reprises.

Les ménages comptant plusieurs enfants ayant besoin d'un accueil extrafamilial ont indiqué que le rabais de fratrie devrait être plus élevé.

Un accueil à la journée situé à proximité de l'école (école à horaire continu) est souhaité pour les enfants en âge scolaire. Il est particulièrement difficile de trouver une solution pour les enfants dès la 3^{ème} année scolaire. Certains ménages qui font garder leurs enfants par des parents de jour préféreraient une structure institutionnelle. L'accueil à midi (Mittagstisch) est une offre très appréciée, même si certains jugent son coût trop élevé. Le fait qu'il n'est pas offert le mercredi est également regretté. D'autres personnes font remarquer que la garde des enfants serait facilitée si l'école pratiquait des horaires blocs et si des solutions étaient prévues pour les congés inattendus. L'enseignement en alternance est également un facteur de complication pour la garde des enfants. Une seule personne a souhaité la réintroduction des devoirs surveillés pour les enfants germanophones.

Pas moins de 66 personnes apprécieraient qu'il existe des possibilités d'accueil pour les enfants durant les vacances scolaires. Elles font remarquer que celles-ci sont bien plus longues que les 4 ou 5 semaines usuelles pour les personnes exerçant une activité lucrative.

5 Conclusions

Les ménages consultés apprécient que la commune se préoccupe de la question de l'accueil extrafamilial. Les offres actuelles rencontrent un vif succès, à tel point que les limites de capacité semblent être atteintes. Un besoin supplémentaire existe aussi bien pour l'accueil préscolaire que pour l'accueil extrascolaire. Concernant le nombre de places annoncées comme besoins supplémentaires, il convient de tenir compte du fait que l'enquête a porté sur les besoins actuels et que la proportion de ménages qui y ont répondu se monte à 58,3 %. Il est possible que les ménages qui ont participé à l'enquête soient plus spécialement ceux qui sont concernés par la question, et que les besoins réels sont plus élevés que ceux annoncés. Par ailleurs, les besoins peuvent légèrement varier d'ici deux ou quatre ans. Un autre facteur d'insécurité réside dans le fait que l'on ne sait pas si les personnes qui annoncent un besoin utilisent l'offre mise à disposition. Une éventuelle extension de l'offre devrait donc être envisagée avec prudence. Il conviendrait de veiller à ce que la nouvelle offre permette de réagir suffisamment rapidement à une éventuelle augmentation de la demande. Lors de la planification de nouvelles offres, il devrait également être tenu compte de la souplesse requise, notamment pour les personnes ayant des horaires de travail irréguliers. Les coûts de l'accueil extrafamilial doivent être conçus de telle manière que les offres soient effectivement utilisées. L'accueil extrafamilial a certes son prix, mais il ne doit pas grever excessivement le budget familial. Les subventions communales doivent tenir compte de ce facteur.

Le souhait de disposer d'offres supplémentaires pour la garde des enfants en âge scolaire ressort très clairement de l'enquête. A cet égard, on fait également remarquer que la garde des enfants serait facilitée si les écoles pratiquaient des horaires blocs.

La commune de Morat examinera ces résultats et poursuivra ses engagements en matière de conciliation travail-famille.